

Maîtriser les enjeux, modalités et obligations

IIÉS au CBCR (déclaration pays par pays ou country-by-country reporting)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 demi-journée Distanciel : 1 demi-journée Soit 3h30 au total

DDIV

Uniquement en intra sur-mesure, nous consulter

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

Consultez les sessions programmées en région

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET

Contactez votre conseiller régional

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région lle de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex N° Siret : 309 660 637 00039 TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs fiscaux, Fiscalistes, Consolideurs

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Appréhender les règles applicables en matière de CBCR (« Country-by-Country Reporting »)
- Disposer d'éléments méthodologiques concrets en vue de la préparation de son CBCR

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- · Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- · Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- · Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- · Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

CBCR FISCAL: SON CONTENU, SON USAGE

CBCR FISCAL: ENTITÉS CONCERNÉES ET PÉRIMÈTRE À CONSIDÉRER

DÉFINITION DES AGRÉGATS DU CBCR FISCAL : POINTS À CONSIDÉRER ET POINTS D'ATTENTION

QUELQUES CONTRÔLES CLÉS À PARTIR DES AGRÉGATS DU CBCR

CBCR PUBLIC: PRINCIPALES DISPOSITIONS

CBCR FISCAL VS PUBLIC: PRINCIPALES DIFFÉRENCES